

Chaque voiture-radar privatisée rapporte 194 000 € nets par an à l'État

Paris, le 25 février 2021 – 194 000 euros par an et par véhicule, c'est le bénéfice net que se met l'État dans la poche grâce aux voitures-radars privatisées, conduites par des chauffeurs salariés employés par des entreprises privées. Un calcul exclusif réalisé par la Ligue de Défense des Conducteurs.

En 2019, les 3 665 radars « vitesse » automatiques en France ont engendré 12 164 480 contraventions et généré 760 millions d'euros de recettes (derniers chiffres disponibles). Parmi eux, 402 voitures-radars, ces véhicules banalisés qui flashent anonymement les conducteurs dans la circulation. Depuis 2018, des chauffeurs privés remplacent progressivement les forces de l'ordre derrière leur volant. En 2020, ils étaient 40, en 2021 ils seront 223 puis, le parc de voitures-radars étant porté à 450, ils seront... 450. Une opération très juteuse pour l'Etat, puisque chaque voiture-radar privatisée lui rapporte à elle-seule près de 200 000 € nets par an. Démonstration.

Un chiffre d'affaires multiplié par 20 avec les chauffeurs privés

Selon les calculs de la Ligue de Défense des Conducteurs, détaillés dans [ce document](#), le chiffre d'affaires annuel d'une voiture-radar conduite par un représentant des forces de l'ordre s'élève à 12 600 €.

Conduite par un chauffeur d'une société privée, à raison de 5h30 par jour (moyenne actuelle de leur temps d'utilisation), la même voiture-radar génère un chiffre d'affaires de 262 200 €, soit... plus de 20 fois plus !

118 millions d'euros pour les 450 voitures-radars

Ce chiffre d'affaires, pour les 40 voitures radars privatisées en activité l'an dernier, s'élève à près de 10,5 millions d'euros.

À fin 2021, ce seront 223 véhicules dotés du même équipement qui circuleront sur nos routes. Avec un potentiel de chiffre d'affaires annuel de plus de 47 millions d'euros.

Puis, avec 450 véhicules (et toujours sur une base de 5 h 30 de circulation, ce qui sera très probablement en deçà de la réalité), on s'envole à 118 millions d'euros.

Un bénéfice net de près de 200 000 €/an par voiture

Pour obtenir un bénéfice net, il suffit de soustraire de ce chiffre d'affaires annuel les coûts, hors achat du véhicule : entre le carburant, l'entretien annuel du véhicule et du radar en lui-même, le salaire du chauffeur... Ce coût s'élève à 68 200 euros par an et par véhicule.

**Soit un bénéfice net pour l'État de :
262 200 € - 68 200 € = 194 000 € par an
Et ce, pour chaque voiture-radar conduite par un chauffeur privé !**

Au vu de ces résultats, on comprend mieux l'empressement du gouvernement à vouloir faire rouler toujours plus de ces redoutables voitures-radars, avec une visée malheureusement tout autre que notre "sécurité sur les routes"...

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter :

Ligue de Défense des Conducteurs

Alexandra Legendre

Responsable Pôle Études et Communication

01 43 95 43 00/06 37 85 26 06

alexandra.legendre@liguedesconducteurs.org